

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate**Sociofinancement
La MRC de Montmagny poursuit son engagement envers les
entrepreneurs**

Montmagny, le 16 avril 2025 – La MRC de Montmagny réaffirme son engagement à soutenir l’entrepreneuriat grâce à sa cellule de sociofinancement mise sur pied en 2019. Cette initiative vise à promouvoir le sociofinancement comme un outil efficace pour démarrer ou développer un projet d’affaires. Fort de ses succès passés, un troisième projet de sociofinancement a été lancé récemment par l’entreprise LUPO Sanctuaire de loups, confirmant ainsi la volonté de la MRC d’accompagner les entrepreneurs dans leurs initiatives novatrices.

Un montant global de 12 000 \$ est disponible pour les entrepreneurs ayant un projet de sociofinancement en tête. Selon la portée du projet – régionale, nationale ou internationale, les contributions financières accordées pourront varier de 2 000 \$ à 10 000 \$ par projet. Ce soutien servira à optimiser leur stratégie de communication et à réaliser divers outils promotionnels tels que des vidéos, des placements publicitaires et du matériel promotionnel.

En plus de cette aide financière, les entrepreneurs pourront compter sur l’expertise du personnel du volet affaires du CLD de la MRC de Montmagny. Un accompagnement personnalisé leur sera offert afin d’analyser la faisabilité de leur projet et de les orienter vers la meilleure plateforme de sociofinancement adaptée à leurs besoins.

Encore méconnu au Québec, le sociofinancement permet aux promoteurs de solliciter l’appui financier de la population et des entreprises via différentes plateformes. En échange, ils proposent diverses contreparties, qu’elles soient matérielles, immatérielles ou symboliques. Dans la MRC de Montmagny, le Bistreau d’érable, la Corporation entre Ciel et Marée de Montmagny et LUPO Sanctuaire de loups ont bénéficié de financement et de l’expertise du CLD pour réaliser leurs campagnes. LUPO est en pleine campagne de sociofinancement... une belle initiative à soutenir !

Un appui financier de Desjardins pour soutenir le sociofinancement

« Le sociofinancement peut devenir un levier majeur de développement économique pour notre région. Notre objectif est de recruter plusieurs promoteurs à chaque année afin d’exploiter tout le potentiel de cet outil innovant. Nous remercions chaleureusement Desjardins qui a choisi de soutenir notre stratégie Montmagny, ses jeunes, ses entreprises et ses projets en innovation en investissant 151 870 \$ via le Fonds du Grand Mouvement et le Fonds d’aide au développement du milieu de la Caisse de la MRC de Montmagny. Cet appui confirme la crédibilité de notre projet et nous sommes très reconnaissants de leur confiance », a déclaré Mme Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny.

Favoriser l'entrepreneuriat par l'entremise du financement participatif est devenu un outil de développement socioéconomique puissant, indispensable et complémentaire aux autres solutions de financement. « Dans notre volonté commune d'aider les entrepreneur·e·s, les organisations et les citoyen·ne·s d'ici à créer de la valeur et de la richesse dans nos communautés, le partenariat entre Desjardins et la MRC de Montmagny allait de soi. Nous sommes fiers de voir la pertinence de ce modèle de financement qui, à travers plusieurs projets, a généré des retombées intéressantes dans les dernières années », a affirmé Julie Naud, directrice générale de la Caisse de la MRC de Montmagny.

La mise en place de cette cellule de sociofinancement s'inscrit dans la stratégie Montmagny, ses jeunes, ses entreprises et ses projets en innovation. Pour en savoir plus sur le sociofinancement et l'accompagnement offert par le CLD de la MRC de Montmagny, les personnes intéressées peuvent communiquer au 418 248-5985.

-30-

Source : Isabelle Normand | Communications | MRC de Montmagny | communication@montmagny.com | 418 248-5985, poste 321.

Information : Nancy Labrecque | Directrice générale | MRC de Montmagny | nlabrecque@montmagny.com | 418 248-5985, poste 323.